



HAL
open science

Les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher)

Sophie Krausz, Caroline Millereux

► To cite this version:

Sophie Krausz, Caroline Millereux. Les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2019, 37, pp.71-74. hal-02447740v1

HAL Id: hal-02447740

<https://hal.science/hal-02447740v1>

Submitted on 27 Jan 2020 (v1), last revised 29 Mar 2020 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

Bulletin n°37
2019

LES FORTIFICATIONS CELTIQUES DE L'OPPIDUM BITURIGE DE CHÂTEAUMEILLANT-MEDIOLANUM (CHER)

Sophie KRAUSZ (Université de Bordeaux Montaigne, UMR5607 - AUSONIUS)
Caroline MILLEREUX (UMR8546 - AOROC)

Découvert au XIX^e s. par Émile Chénon, l'*oppidum* de Châteaumeillant a fait l'objet de fouilles archéologiques importantes dans les années 1950 et 1960 sous la direction d'Émile Hugoniot. Totalement arrêtées après le décès de Jacques Gourvest en 1984, les recherches ont pu reprendre en 2001 grâce à des fouilles programmées. Celles-ci ont été rendues possibles dans la réserve archéologique de la commune de Châteaumeillant qui a acquis plusieurs hectares dans la partie la mieux conservée de l'*oppidum*, au sud du site.

Entre 2001 et 2017, plusieurs zones ont été explorées dans la réserve archéologique, à la fois dans l'habitat et sur l'imposante fortification de l'*oppidum*.

Ces fouilles ont révélé une occupation archéologique dense et continue qui commence dans les environs des années 180 av. J.-C. et perdure jusqu'au III^e s. ap. J.-C. Plusieurs habitats se sont succédé pendant cinq siècles dans le quartier sud de l'*oppidum*, la fortification gauloise ayant été réaménagée plusieurs fois au cours de cette période.

En 2016, une fouille exploratoire sur le rempart massif a révélé un modèle d'ouvrage militaire bien plus complexe que ce que nous avons pu imaginer. Les nouvelles données sur le talus massif, en l'occurrence la monumentalité et la complexité technologique, s'accordent avec l'énorme fossé à fond plat de 45 m



Fig. 1 : Vue générale de la fouille des remparts en 2018 (cliché par drone Bernard-Noël Chagny)



Fig. 2 : Vue du parement en grès de la première phase du rempart

de largeur mis au jour en 2002 au pied du rempart. En 2018, une campagne estivale de deux mois s'est concentrée sur le rempart avec deux objectifs majeurs : le premier concerne une approche globale de l'architecture et de l'ingénierie militaire des fortifications de Châteaumeillant (rempart à poutrage et rempart massif) ; le second porte sur l'élaboration d'une synthèse de la chronologie de l'*oppidum* gaulois en confrontant l'ensemble des données acquises dans l'habitat et sur les fortifications.

La fouille de 2018 a permis de mettre au jour le rempart à poutrage interne et son parement en blocs de grès soigneusement taillés. Observé sur plus de 20 m de longueur, ce premier rempart est construit sur une plateforme de 2,20 m de hauteur. A l'avant, une pente à 24% constitue un glacis (terrain en pente douce, extérieur à la fortification, destiné à dégager le champ de vision devant le rempart). Le mur externe est constitué d'un parement particulièrement soigné, alternant blocs taillés et poutres en façade révélant une architecture à poutrage horizontal. A l'arrière, un empilement de dalles de pierres non taillées constitue un parement externe qui a pu être associé à une palissade en bois ou à des poteaux engagés dans le parement. L'ensemble des techniques et des matériaux employés, corroboré par les données des fouilles des années 1957 à 1962, témoigne d'un programme de construction cohérent et planifié. Une phase unique de construction a été ob-

servée et aucune trace de réfection n'a été détectée. Ce rempart a été construit dans les années 100 av. J.-C. pour fortifier une agglomération ouverte qui existait déjà depuis près d'un siècle. Une dizaine de monnaies découvertes à la base du poutrage constitue un probable dépôt de fondation. La présence de poutres sous le parement externe et l'aménagement d'une plateforme de terre soutenant l'ensemble font de cette première phase de fortification de l'*oppidum* une illustration originale, un type inédit parmi les modèles connus des premiers remparts celtiques. Le premier rempart de Châteaumeillant se distingue également des exemples fouillés dans le Berry par l'absence de fiches en fer et peut-être de poutres longitudinales. Ces caractéristiques déterminent un type intermédiaire entre le *murus gallicus* et le type *Ehrang* (Ralston 2006, p. 49). En effet, tous les *muri gallici* fouillés jusqu'à présent chez les Bituriges ont livré des fiches en fer maintenant leur poutrage solidaire d'un parement avant (Levroux, Argentomagus, Camp de César à la Grotte, Meunet-Planches et Luant). Les détails de l'abandon et/ou de la destruction du premier rempart restent à éclaircir. La dégradation du poutrage interne et la pression des matériaux accumulés a pu entraîner l'effondrement des parements. Mais il reste plus probable que le parement externe a été démonté pierre à pierre au début de la construction du rempart massif. En effet, les blocs de grès fin bien taillés ont été récupérés avant que soit posé le noyau du rempart passif.

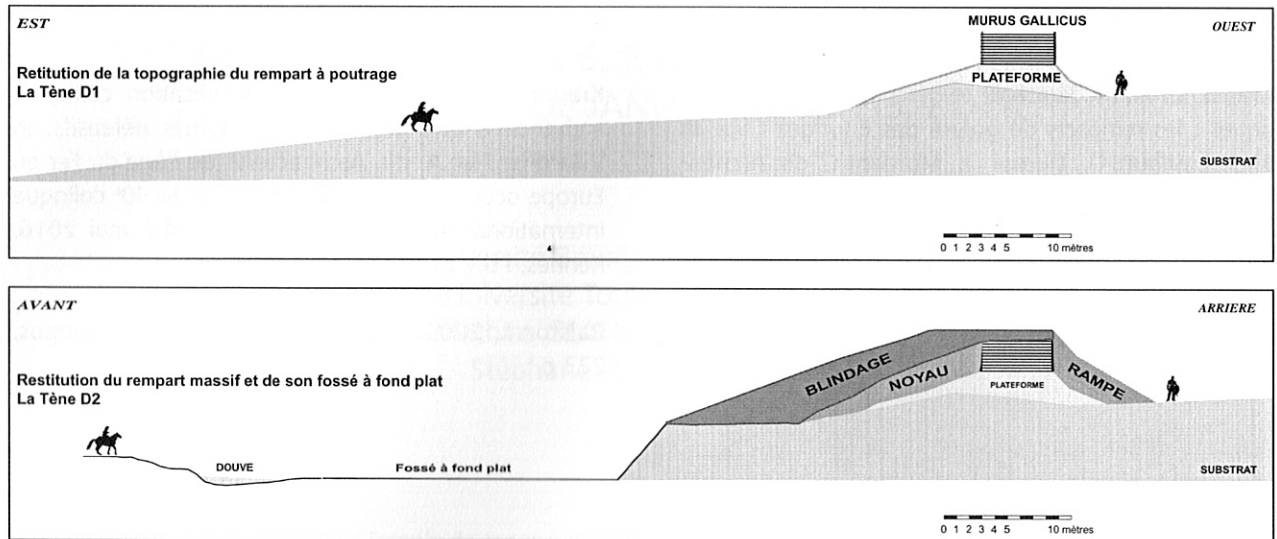


Fig. 3 : Restitution de la topographie des remparts de Châteaumeillant (relevés C. Millereux, restitution S. Krausz)

Le rempart massif a été construit au milieu du I^{er} s. av. J.-C., une datation qui permet de le rapprocher de plus en plus sûrement des événements militaires qui affectent les *civitates* du centre de la Gaule dans les années 53-51 av. J.-C. Les concepteurs du rempart massif ont modifié radicalement la géométrie de la première fortification en multipliant l'emprise du rempart par deux et en lui associant un énorme fossé à fond plat. Le rempart de Châteaumeillant mesure alors 90 m de largeur, interdisant l'accès aux machines de siège romaines et au déploiement des tactiques de sape et de minage (Krausz 2014, 2018). Les techniques de construction de ce rempart sont particulièrement élaborées, font appel à l'application de sciences d'ingénierie comme la géométrie, les mathématiques et l'hydraulique.

Le rempart massif de Châteaumeillant est constitué de trois parties distinctes :

Le **noyau** est un talus d'argile plaqué contre le parement externe du rempart à poutrage. Il constitue un remblai qui a effacé la morphologie de la plateforme, changeant radicalement la géométrie de la fortification. Il est très probable que les argiles du noyau proviennent des couches supérieures du creusement du fossé à fond plat. En effet, lorsque celui a été excavé, ses déblais ont logiquement été déposés en premier pour former le talus massif. A l'avant, le glacis du rempart à poutrage présentait une inclinaison de 24%, le montage du noyau a permis de doubler le pourcentage de la pente, celui-ci passant à 47,77%. A l'arrière, la plateforme était courte et très inclinée (55%), le noyau l'a corrigée pour atteindre la même inclinaison qu'à l'avant (48,07%). Ces pentes sont très fortes, supérieures à 45%. Elles servent de base au blindage à l'avant et à la rampe à l'arrière.

Le **blindage externe** se distingue du noyau par une série de couches d'argiles grises homogènes, denses et compactes. Cet aménagement ne concerne que l'avant du rempart et constitue le système défensif du rempart massif. Le blindage est posé directement sur le noyau. Comme lui, son épaisseur est constante, soit 1,50 m du sommet du rempart jusqu'en bas. Le blindage est composé d'un mélange de différents sédiments et de plusieurs sortes de roches broyées et concassées : ce n'est donc pas du tout un tas de terre mais un mélange de ressources géologiques savamment dosées pour obtenir un matériau aux propriétés particulières, composé ainsi sur mesure. Le blindage constitue une carapace très compacte et dense qui forme la protection défensive principale du rempart. Son inclinaison (47,22%) est identique à celle du noyau.

La **rampe arrière** est, comme à l'avant, un talus accolé au noyau central du côté interne. Ce talus est constitué exclusivement d'une masse de micaschistes et/ou d'amphibolites décomposées, non mêlés à de l'argile. Cette couche de couleur bleu-vert est donc composée uniquement de roches concassées, sans apport de terre ni d'argile. Elle est compacte mais semble moins dense que le blindage externe. Son inclinaison est comparable à celle de la couche externe du rempart massif (48,38%).

Les trois dernières campagnes de fouilles de Châteaumeillant ont permis d'observer une fortification dont la conception élaborée trahit le haut niveau de technologie militaire maîtrisé à la fin de l'âge du Fer par les Bituriges. Une étude détaillée de chaque composante des remparts est en cours ainsi qu'une analyse typologique fine pour chacun d'entre eux.

Bibliographie

Krausz S., 2014. Stratégie et défense des oppida celtiques : les remparts de guerre des Bituriges Cubi. In Buchsenschutz O., Dutour O., Mordant C. dir. Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques, Congrès National du CTHS, Perpignan mai 2011. Paris, CTHS, p.193-207.

Krausz S., 2018. L'art de la fortification celtique : architecture et ingénierie des systèmes défensifs. In Villard-Le Tiec A. dir. Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale, Actes du 40^e colloque international de l'AFEAF de Rennes, 4-7 mai 2016. Rennes, PUR, p. 239-255.

Ralston I., 2006. Celtic fortifications. Stroud, Tempus, 223 p.